

DEC200404DR19

**Décision portant délégation de signature à M. Laurent DEZILEAU, directeur de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.**

## **LA DELEGUEE REGIONALE,**

**Vu** le code de la commande publique et ses textes d'application ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 modifiée relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

**Vu** la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC181978DAJ du 19 juillet 2018 nommant Mme Christine Brunel, Déléguée régionale de la circonscription Normandie à compter du 1er novembre 2018 ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière dont le directeur est M. Robert LAFITE ;

**Vu** la décision DEC191798INSU du 31 juillet 2019 portant cessation de fonctions de M. Robert LAFITE et nomination de M. Laurent DEZILEAU aux fonctions de directeur par intérim de l'UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière ;

**Vu** la décision DEC192670INSU du 17 janvier 2020 portant nomination de M. Laurent DEZILEAU aux fonctions de directeur de l'UMR6143 intitulée Laboratoire de Morphodynamique continentale et côtière ;

## **DECIDE :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à M. Laurent DEZILEAU, directeur de l'unité UMR6143, à l'effet de signer, au nom du(de la) délégué(e) régional(e), pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique <sup>1</sup> et dans la limite des crédits de l'unité ;

---

<sup>1</sup> soit jusqu'à 139 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.



2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent DEZILEAU, délégation de signature est donnée à M. Dominique MOUAZE, Maître de conférences, à M. Nicolas MASSEI, Professeur et à M. Franck LELONG, Assistant Ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1er..

**Article 3**

La décision n° DEC192618DR19 du 1<sup>er</sup> octobre 2019 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

**Article 4**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du(de la) délégué(e) régional(e) (délégrant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à CAEN, le 30 janvier 2020

La déléguée régionale  
Christine BRUNEL

